

Commissions, royale et autres—Fin

La commission royale de 1913-1916 n'étudie qu'un aspect des griefs qui avait pour but de fournir aux Indiens des terres suffisantes.—Travaux de quatre ans.—N'avait pas le droit d'aborder les autres griefs, 147.

Rapport de la commission royale de 1913-1916 confirmé par la province de la Colombie britannique en 1923 et par le gouvernement fédéral en 1924, 10.

Compensation (Voir aussi rentes) :

Les Indiens prétendent qu'ils devraient recevoir une compensation sous forme d'un paiement de \$2,500,000 pour la perte des rentes et des octrois stipulés au traité, 153.

Les Indiens de la C.B. ne reçoivent pas de rentes ni d'octrois stipulés au traité, 188.

Culture :

Mention de la, besoin de plus d'irrigation, etc., 89, 139-141, 143, 146, 182-187, 232-236.

Délégations :

Sir Wilfrid Laurier reçoit une délégation des Indiens à Prince-Rupert et à Kamloops en 1910, 11.

Les Indiens Nishga viennent à Ottawa pour consulter le gouvernement au sujet de leurs réclamations, 13.

En 1922, l'hon. Charles Stewart reçoit une délégation représentative des Indiens à Vancouver pour entendre leurs griefs, 14.

Avant la Confédération le gouvernement de la C.B. avait reçu des délégations en plusieurs occasions et chercha à se rendre aux demandes des Indiens, 96.

En 1906 le chef Joe Capilano et deux autres chefs se rendirent auprès de Sa Majesté le Roi Edouard VII, 133.

Le chef Johnnie Chilhitza porte sa plainte au Roi en vue d'obtenir satisfaction, 144-145.

Délégation des tribus indiennes à Victoria en 1887 au sujet du fait qu'elles n'ont pas assez de terres à leur disposition, 152.

Documents lus et versés au procès-verbal :

Télégramme du 17 mars 1927 expédié par le premier ministre de la Colombie britannique, John Oliver, disant que la province ne serait pas représentée auprès du comité. Le gouvernement s'appuie sur l'article 109 de l'A.A.B.N. et les articles 10 et 13 des Termes de l'Union, 2.

Mémoire sur la question des Indiens de la Colombie britannique préparé par D.-C. Scott, surintendant général adjoint des Affaires indiennes, 3-20.

Etrails de la pièce 2 versé au procès-verbal, lettre circulaire de l'exécutif des tribus alliées à tous les membres de l'association, 2-12-26, 78-79.

Mémoire relativement à la controverse au sujet des terres indiennes de la Colombie britannique préparé par A. E. O'Meara, 81-84, 88-92.

Pétition préparée par les Indiens peu de temps après la Confédération et présentée au commissaire des affaires indiennes de la Colombie britannique, 103-104.

Mémoire préparé par l'hon. David Laird en 1874, au sujet de l'article 13 des Termes de l'Union, 117-121.

Exposé préparé par James Tait, en 1920, énumérant les réclamations des Indiens de la C.B., 125.

Extrait d'une lettre au gouverneur Douglas de la C.B., de lord Carnavon, du 11 avril 1859, 132.

Extrait de l'Annexe B, un rapport du ministre de la Justice au Gouverneur en conseil du 23 janvier 1875, 134.

Extraits des *Law Reports*, Causes en appel, 1897, pages 199 et 210, partie du jugement de lord Watson sur l'article 109 de l'A.A.B.N., 135.

Lettre de Narcisse Batisse datée à Oliver, C.B., le 16 mars 1927, à D.-C. Scott relativement au chef Johnnie Chilhitza, 136.

Extrait de la page 89 de l'"Acte de l'Amérique britannique du Nord" au sujet des Indiens et des terres réservées aux Indiens, 215.

Extrait d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les Colonies au gouverneur Douglas de la Colombie britannique, en date 31 juin 1858, relativement aux instructions à suivre vis-à-vis des Indiens, 222, 226.

Copie d'une lettre du secrétaire des Colonies au commissaire en chef des terres et travaux publics de la C.B., relativement à la répartition des réserves indiennes, en date du 5 mars 1861.

Copie d'une lettre de M. B. W. Pearse au commissaire en chef des terres et travaux publics de la C.B., faisant rapport sur la question indienne en date du 21 octobre 1868, 227-228.

Copie d'une lettre du gouverneur Douglas au secrétaire d'Etat pour les Colonies, en date du 25 mars 1861, relativement à la compensation pour la perte des terres, 236-237.

Réponse du secrétaire d'Etat pour les Colonies à la lettre du gouverneur Douglas, en date du 19 octobre 1861, 236-237.